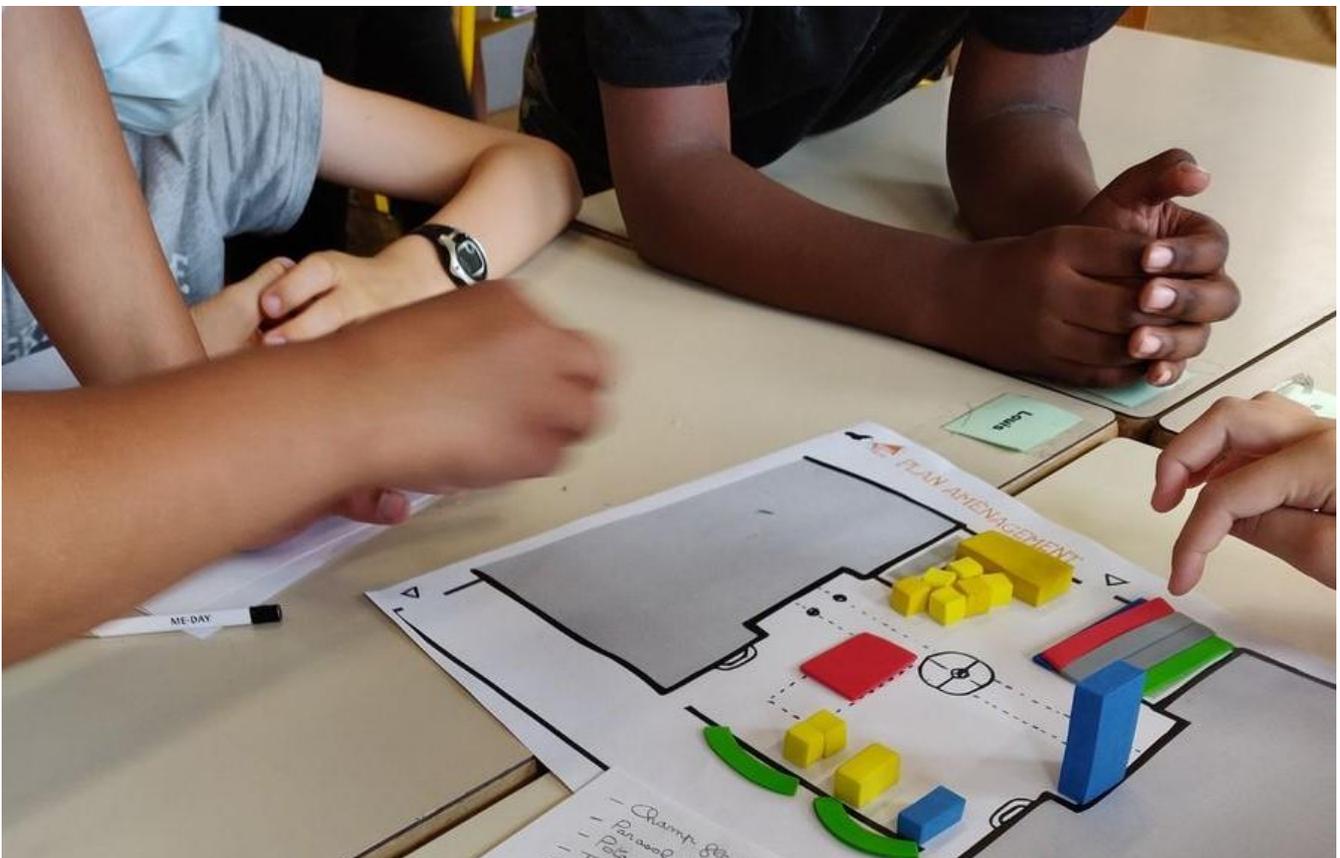


Aménagement des cours d'école : passer d'envies individuelles à un récit collectif

Proposé par Léa Raynouard - 28/06/2022

La végétalisation des cours d'école dépasse la transformation d'un espace pour enfants et devient souvent un enjeu de débat. Le réaménagement se fait moins consensuel, plus empreint de politique et médiatisé. Comment accompagner ces questionnements par la concertation ?



Thématique "La concertation"

Les articles de ce Dossier n°10 ont été classés sous 3 thématiques : "L'enfant et les apprentissages", "Normes et sécurité", "La concertation".

La végétalisation des cours d'école comme support d'apprentissage des processus de transformation des espaces

Les cours sont globalement perçues de manière négative : moches, peu accueillantes, tristes, accidentogènes, chaudes en été, etc. Toute transformation qualitative de ces espaces est ainsi accueillie positivement dans la majorité des cas ; et parfois même avec enthousiasme comme au sein du groupe scolaire Charles Péguy à Lyon où l'équipe enseignante demande depuis plusieurs années à bénéficier d'une rénovation des cours de récréation.

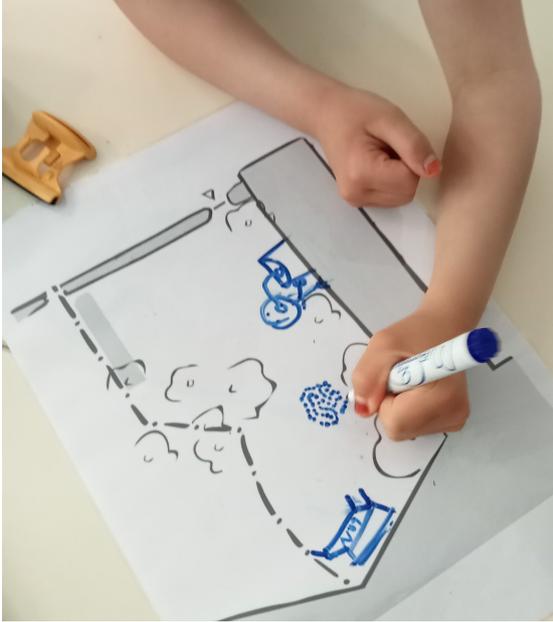
Par ailleurs, les enjeux liés à la nature et à l'enfance sont des thématiques qui convoquent des imaginaires positifs auprès des adultes comme des enfants. La concertation avec les usager•ères débute ainsi de manière a priori consensuelle.

La végétalisation entraîne également un changement de paradigme dans la manière d'aborder les cours d'école, les contraintes ne doivent pas être minimisées ou niées : saleté, transformation du rapport au risque, transformation des pratiques de surveillance dans la cour, etc. La prise en compte de ces éléments, qui entraîne craintes et réticences, fait partie intégrante du processus de transformation de la cour de la concertation jusqu'à l'appropriation de la nouvelle cour.

La concertation débute par le diagnostic des espaces et des usages pour imaginer les réaménagements nécessaires. Ce temps est l'opportunité d'une prise de conscience que tout espace, même une cour d'école, sous-tend des usages différenciés par groupes sociaux et des rapports de force entre eux. L'espace n'est pas neutre, les usages pas spontanés mais socialement construits et donc pas immuables. La cour, en tant que premier espace public pratiqué est déjà parcourue, fragmentée et occupée différemment par les enfants et les adultes, les filles et les garçons, les petits et les grands.

Par conséquent, imaginer une cour pour le futur c'est se questionner sur ces rapports de force. Penser les transformations, c'est également envisager ce qu'on peut potentiellement perdre individuellement ou ce qu'on pourra gagner collectivement. Cet apprentissage a pour but d'affirmer qu'on est tous•tes légitimes, que le conflit existe, qu'il y a des rapports de force implicites même chez les plus jeunes. La place du foot en est archétypale : le terrain est utilisé par les plus grands garçons sur un espace qui est sacralisé par l'aménagement et les adultes. Si on ne peut pas décréter la mixité, on peut favoriser le développement par l'aménagement.

La question des cours d'école, on l'a vu, dépasse alors la transformation d'un espace pour enfants et devient un enjeu de débat. Le réaménagement apparaît alors moins consensuel, plus empreint de politique et médiatisé.



Crédits : Robins des villes

La concertation comme opportunité de passer d'envies individuelles à un récit collectif des cours de récréation

Au-delà du débat que peut susciter la question des usages des cours d'école, au-delà de l'enjeu de la végétalisation, la concertation permet aux parties prenantes de s'exprimer. Elle peut être utilisée comme un temps propice pour les enfants pour aborder des notions de bien commun, de vivre-ensemble. Les ateliers ont permis de transmettre des outils pour passer d'une pensée individualiste basée sur ses propres besoins vers la création d'un espace commun. A partir d'activités en groupes, notamment le jeu du Briseur2rêves et l'appel d'offre fictif, les enfants sont invités à passer d'utopies individuelles à des propositions d'aménagements collectifs. La classe ambassadrice de la concertation a notamment été chargée de raconter les temps de concertation et les résultats de celle-ci à toute l'école à travers des présentations dans chaque classe. Faire coïncider les temporalités du projet d'aménagement et celle de la scolarité des enfants avec notamment un retour auprès des usager•ères permettraient de faciliter la gestion des frustrations d'enfants, notamment lorsque ceux-ci sont en CM1 et qu'ils et•elles ne profiteront pas des bénéfices des travaux. C'est un enjeu supplémentaire pour les équipes éducatives et les animateur•trices de la concertation de pédagogie.

La concertation est l'occasion de créer un récit commun de la cour et de se mettre d'accord sur un fonctionnement plus unifié que ce qu'il n'est aujourd'hui.



La présentation des Robins des villes le 1er octobre 2021. Crédits : GRAINE ARA

Pour conclure, concerter tous•tes les usager•ères est la condition *sine qua non* pour que les réflexions émergent, que les usager•ères s’emparent des nouvelles possibilités qu’offre le réaménagement de la cour, que les transformations de pratiques adviennent. Chaque groupe d’adultes (ATSEP, enseignant•es, périscolaire) a des besoins et des attentes différentes et n’est pas toujours au courant des contraintes des autres acteur•trices intervenant dans l’école.

La concertation est l’occasion de créer un récit commun de la cour et de se mettre d’accord sur un fonctionnement plus unifié que ce qu’il n’est aujourd’hui. Pour parvenir à cela, de bonnes conditions à la concertation sont nécessaires et peuvent être accompagnées par les différentes institutions gravitant autour de l’école : Education Nationale, Ville, etc. pour accompagner des changements de paradigme qui ne sont pas que positifs et entraînent la reconsidération de nombreuses pratiques des professionnel•les.

Mots clefs :

- Accompagnement
- Aménagement du territoire
- Citoyenneté
- EEDD
- Nature en ville
- Partenariat
- Transition écologique
- Urbanisme

- Démocratie

Bio de l'auteur(e)

Léa Raynouard est paysagiste-conceptrice - chargée de mission aux Robins des Villes.